

16 février 2020, nouvelle date annoncée pour les législatives en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 11 novembre 2019



Le président de la Commission électorale, en Guinée, a annoncé samedi 10 novembre que les élections législatives pourraient avoir lieu le 16 février 2020. Cela fait des mois que ces élections sont reportées.

Ces [élections législatives retardées](#) – elles auraient dû se tenir en 2018 – auront probablement lieu le 16 février prochain, nouvelle date annoncée par [le président de la Céni, Amadou Salif Kebe](#).

Il faut rappeler que le même président de la Commission électorale avait proposé, en septembre dernier, la date du 28 décembre 2019, date catégoriquement rejetée alors par les représentants de l'opposition au sein de cette institution.

Ils avaient jugé cette date irréaliste et servant, selon eux, le projet prêté au président Alpha Condé de

briguer un troisième mandat, en 2020.

Dans ce cafouillage, l'Organisation internationale de la Francophonie, acteur accompagnant le processus électoral en Guinée, avait elle-même demandé à la Céni de reconsidérer cette date du 28 décembre et c'est ce qui fut fait.

C'est pourquoi, cette fois, le nouveau calendrier a été adopté à l'unanimité des commissaires de la Commission électorale, toutes tendances confondues.

Ils ont en même temps annoncé avoir acquis le matériel nécessaire, réclamé par l'audit, pour la tenue de ces élections. La Commission renouvelle sa disponibilité à organiser une élection crédible, inclusive et transparente.

[RFI](#)